

de nos paiements et bons et actions de la compagnie au lieu d'argent comptant que l'espérance que nous avions de réaliser un joli profit au moyens de notre contrat est sérieusement et irréparablement diminuée.

Quels arrangements devraient être faits pour faire face aux paiements qui nous sont actuellement dus, on pour pourvoir à la liquidation des montants qui seront certifiés à l'avenir, telle est la question à laquelle nous demandons une réponse immédiate, et nous vous prions vivement de prendre en considération la conséquence inévitable qui s'en suivrait si un tel arrangement n'était pas fait, et les conséquences désastreuses pour la compagnie si des efforts énergiques ne sont pas faits pour la faire sortir de la position dans laquelle elle se trouve maintenant.

Quant à nous, nous sommes entièrement prêts à nous tenir à l'arrangement fait le 2 de mai, et remplir sous tous rapports notre partie de cet engagement, et nous comptons de votre part sur de semblables dispositions qui vous feront prendre les mesures qui, à votre jugement, pourraient être les mieux calculées à produire les objets en vue.

Si ces objets sont réalisés, nous entreprenons et nous nous engageons à compléter, équiper de matériel, et ouvrir pour le trafic dans l'automne de cette année les sections depuis Montréal jusqu'à Brockville, et depuis Québec jusqu'à St. Thomas; et l'espace depuis Brockville jusqu'à Toronto, dans l'automne de 1856.

Je suis, messieurs,
Au nom de mes associés et en mon nom,
Tout à vous bien sincèrement,

S. MORTON PETO.

Aux directeurs du chemin
de fer du grand tronc du Canada,
Old Broad Street,
London,

(Copie.)

9 GREAT GEORGE STREET,
WESTMINSTER, 2 février 1855.

A Thomas Baring, écuyer M. P.,
George Carr Glyn, écuyer, M. P.

CHERS MESSIEURS,—Nous avons pensé que comme agents de la province du Canada, vous vous croiriez tenu d'exposer au gouvernement que vous représentez les vues que vous entretenez sur la condition dans laquelle se trouve actuellement le chemin de fer du grand tronc; et pour vous mettre en état de connaître nos arrangements, nous pensons qu'il est de notre devoir de vous écrire explicitement à ce sujet.

Nous n'hésitons pas à prendre avec vous l'engagement, que si l'aide provinciale de £900,000 nous est accordée pour assurer l'entreprise de la compagnie, nous livrerons cet automne à la circulation le chemin de Montréal à Brockville, et aussi la ligne de Québec à St. Thomas vers le même temps.

Nous nous engageons aussi à ouvrir la ligne de Brockville à Toronto, (faisant toute la longueur de Montréal à Toronto, sauf toujours le pont Victoria), dans l'automne de 1856.

La ligne de Québec à Richmonnd est ouverte comme vous le savez, la durée du contrat pour cette ligne était jusqu'à décembre 1855. Nous avons ici anticipé le temps d'une année.

Nous proposons que l'aide de la province soit donnée jusqu'à la concurrence de £900,000, ou 50 pour cent sur chaque certificat pour travaux, y compris le contrat de MM. Gzowski et cie., de Toronto à Stratford, les dits certificats devant être depuis le 1er janvier 1855.